

Arrêté ministériel n° 2013-210 du 17 avril 2013 fixant les dates des soldes

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	17 avril 2013
Publication	<u>Journal de Monaco du 26 avril 2013</u> ^[1 p.3]
Thématique	Commercial - Général

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2013/04-17-2013-210@2013.04.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.237 du 2 juillet 2001 relative aux soldes et liquidations ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2001-580 du 30 octobre 2001 fixant les modalités d'application de la loi n° 1.237 du 2 juillet 2001 relative aux soldes et liquidations ;

Article 1er

Voir l'article 6 de l'arrêté ministériel n° 2001-580 du 30 octobre 2001.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 26 avril 2013

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2013/Journal-8118>